

Bras de fer sur la densification de Cointrin

GENÈVE Le plan d'aménagement soumis au référendum le 9 février prévoit la construction de 2300 logements et la création de 800 emplois à l'horizon 2050 sur des parcelles actuellement en zones villas. Nécessité ou hérésie?

SYLVIA REVELLO
@sylviarevello

C'est la prochaine échéance cruciale en matière d'aménagement à Genève. Soumise au référendum le 9 février prochain, la densification de Cointrin est au cœur d'un bras de fer entre partisans d'un développement urbain et défenseurs de l'environnement. Situées sur les communes de Meyrin et de Vernier, les parcelles actuellement en zones villas s'étendent sur 22,5 hectares de part et d'autre de l'avenue Louis-Casai, à proximité de l'aéroport et de l'autoroute. L'Etat prévoit d'y bâtir 2300 logements d'ici à 2050. Quelque 800 emplois sont annoncés avec l'avènement de ces nouveaux quartiers, qui comptent parmi les points forts du Plan directeur cantonal aujourd'hui contesté.

Promoteurs immobiliers, milieux économiques et agricoles ou encore élus socialistes, PDC et PLR: un large front soutient le projet dit de Cointrin Est et Ouest. Avec un argument phare: construire la ville en ville permet de lutter contre le mitage du territoire et de réduire le trafic pendulaire. Du côté des détracteurs: neuf associations d'habitants, parmi lesquelles Pic-Vert et Sauvegarde Genève, qui ont récolté 17000 signatures pour le référendum. Soutenus par l'UDC, le MCG et une part grandissante des Verts, ils militent pour empêcher des constructions en «zone polluée». Tour d'horizon des enjeux qui divisent.

• LOGEMENTS

Alors qu'un tiers des actifs genevois résident hors du canton, il

est urgent de construire des logements. C'est le message des partisans du projet. «La zone de développement garantit un contrôle de l'Etat sur les loyers et des logements mixtes», souligne Benjamin Lavizzari, promoteur immobilier et membre du comité «Oui aux logements à Genève». Sont prévus quelque 15% de PPE, 30% de logements subventionnés, des logements locatifs et des coopératives d'habitation. «A-t-on vraiment besoin de ces appartements alors que des milliers d'autres sont déjà dans le pipeline?» s'interroge au contraire Patrick Canellini, président du comité référendaire, qui milite pour ralentir la cadence.

• ESPACES VERTS

Ces derniers mois, les abattages d'arbres ont créé la polémique à Genève. «Les préoccupations environnementales ne doivent pas nous empêcher de construire, il est possible de concilier les deux enjeux», affirme la députée socialiste Nicole Valiquier Grecuccio. De fait, les futurs quartiers prévoient des espaces verts publics, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Pour les opposants, le «poumon de verdure» entre l'aéroport et la ville doit être préservé. «Les plans de l'Etat contiennent toujours beaucoup de vert mais, dans la réalité, on se retrouve avec des blocs de béton», dénonce Jean Hertzschuch, président de l'association Sauvegarde Genève. Il craint des abattages en masse pour la création d'une «cité satellite bétonnée».

• POLLUTION

La proximité du tarmac est l'un des points faibles du projet. Actuel-



Les parcelles actuellement en zones villas s'étendent de part et d'autre de l'avenue Louis-Casai. (EDDY MOTTAZ/LE TEMPS)

La proximité du tarmac est l'un des points faibles du projet

lement, une partie du périmètre est non constructible selon les normes de bruit PSIA. L'Etat compte sur l'aéroport pour réduire ses nuisances, mais aussi sur l'orientation des bâtiments et les nouvelles technologies en matière d'isolation

pour éviter la propagation du bruit. «Des dispositifs architecturaux permettent de résoudre le problème, affirme Benjamin Lavizzari. Nous l'avons testé dans le quartier voisin de l'Étang.» Pas de quoi convaincre Serge Reynaud, président de l'Asso-

ciation Cointrin-Ouest (ACO). «A Pré-du-Stand, il était interdit de construire des logements à cause de la pollution. Pourquoi est-ce différent à Cointrin? Les nuisances sonores sont équivalentes.» Dans cette bataille de chiffres, l'Etat annonce un degré de bruit équivalent à celui du centre-ville, soit environ 60 décibels. «Faux, affirment les opposants. L'Etat se base sur des moyennes mais lorsqu'un

avion décolle, on atteint 90 décibels à cause des immeubles qui amplifient le bruit.» Ils exigent des mesures réalisées par des experts neutres.

• BUREAUX

Déjà déclassé, le pourtour de la parcelle de Cointrin doit abriter une vitrine économique. Bien qu'adjacent, le périmètre en question n'est pas concerné par la votation du 9 février. Les opposants l'exploitent pourtant. «Il y a déjà 330000 m² de bureaux vides à Genève, pourquoi en construire davantage?» questionne Patrick Canellini, qui se demande aussi où seront logés les 800 emplois annoncés. «Ces postes seront essentiellement liés au commerce de proximité, du médecin au coiffeur en passant par l'épiciériste, affirme Yannos Ioannides, président du Groupement coopératives d'habitation genevoises. Certains seront installés dans des bureaux, mais pas tous.»

• PROPRIÉTAIRES

Les parcelles concernées abritent aujourd'hui quelque 220 villas. Selon les partisans du projet, un tiers des propriétaires seraient prêts à vendre. Quid des autres? «Personne ne sera chassé, affirme Benjamin Lavizzari, rappelant que le projet s'échelonne jusqu'en 2050. Les propriétaires verront leur parcelle valorisée par ce développement.» Les associations contestent. «Les personnes qui ont accepté de partir habitaient toutes dans la vitrine immobilière qui a déjà été déclassée, pas à Cointrin», affirme Serge Reynaud. ■